



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 14 mars 2024
N° d'affaire : 2022.STA.1788

Mise en œuvre des motions, des postulats, des déclarations de planification et de charge 2023 (CHA)

Le Grand Conseil du canton de Berne prise connaissance avec les propositions d'amendements suivants :

Motion 191-2021, Freudiger (Langenthal, UDC), (page 4 du rapport DIJ) :
pas de classement

Motion 318-2020, Etter (Treiten, PBD), (page 4 du rapport DIJ) :
pas de classement

Motion 122-2019, Amstutz (Sigriswil, UDC), (page 4 du rapport DIJ) :
pas de classement

Motion 082-2020, Amstutz (Sigriswil, UDC), (page 4 du rapport DIJ) :
pas de classement

Motion 070-2021, Speisser-Niess (Zweisimmen, UDC), (page 4 du rapport DSSI) :
pas de classement

Motion 240-2022, Kocher Hirt (Worben, PS), (page 5 du rapport DSSI) :
pas de classement

Correction au point 4 : Motions et postulats ne faisant l'objet d'aucune proposition ni demande
M 299-2022 Amstutz (Sigriswil, UDC) du 08.12.2022 : Autoriser des structures de soins palliatifs dans le canton de Berne et régler le financement

1. Proposition décision du GC du 13.06.2023 : adoption sous forme de motion ~~postulat~~
2. Rectifier l'état d'avancement du traitement : la motion a été adoptée sous forme de motion ~~postulat~~ lors de la session d'été 2023 ~~session d'hiver 2022~~.
3. Les revendications formulées dans la motion sont mises en œuvre ~~font l'objet d'un examen~~ dans le cadre de l'élaboration de la stratégie partielle d'accompagnement des personnes en fin de vie (*End of Life Care*), rattachée à la stratégie de la santé 2020-2030. Celle-ci devrait être achevée d'ici fin 2025.

Motion 207-2020, Geissbühler-Strupler (Herrenschwanden, UDC), (page 3 du rapport INC):
classement

Motion 147-2021, Geissbühler-Strupler (Herrenschwanden, UDC), (page 4 du rapport INC):
classement

Motion 108-2018, Bichsel (Zollikofen, UDC), page 4 du rapport de la FIN :
délai d'un an au lieu de deux

Motion 073-2021, Freudiger (Langenthal, UDC), page 5 du rapport de la FIN :
délai d'un an au lieu de deux

Berne, le 14 mars 2024

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général